



# ITAVERA

ASSET MANAGEMENT

RAPPORT D'ENGAGEMENT

ACTIONNARIAL 2025



**Itavera Asset Management**  
**Rapport d'engagement actionnarial pour l'exercice 2025**

**1. Contexte et objectifs**

Conformément aux articles 319-21 à 319-23 et 321-132 à 321-134 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Itavera Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 90.105, présente dans ce document l'application de sa politique de vote pour l'exercice 2025.

**2. Rappel synthétique des principes retenus pour l'exercice des droits de vote**

La prise de connaissance des assemblées générales se fait par le biais de la presse spécialisée et également par le biais des informations communiquées par l'Association Française de la Gestion Financière (AFG).

Conformément à sa politique de vote, au cours de l'exercice 2025, la société Itavera Asset Management, a choisi de participer aux assemblées générales des sociétés et au vote qui dès lors que l'ensemble des positions détenues (mandats et OPCVM) représentent plus de 5% du capital de la société concernée. Le vote final sur chaque résolution proposée étant déterminé par les gérants des OPC concernés qui suivront les principes suivants :

- La préservation des intérêts des actionnaires de l'émetteur concerné, et par conséquent, celui des souscripteurs du FCP et des mandants, est la principale motivation pour l'exercice des droits de vote.
- Les résolutions qui n'ont pas de liens directs avec les principes énoncés ci-dessus ne sont pas retenues pour l'exercice des droits de vote.

Enfin, l'approche par type d'émetteur ou par seuil de détention n'est pas retenue. Le principe général retenu par Itavera Asset Management consistant néanmoins à suivre les recommandations émises par l'AFG quant à l'opportunité ou non d'exercer les droits de vote.

**3. Bilan de l'exercice 2025**

Dans le cadre de sa politique de vote, Itavera Asset Management a exercé ses droits de vote au cours de l'exercice 2025. La société a ainsi pris part à neuf assemblées générales et exprimé ses votes pour les valeurs suivantes : Airbus, Air Liquide, Danone, Hermès, Véolia, Thales, Total Energies, Michelin et Safran. Ces votes ont été exercés dans le respect des orientations définies par la politique d'engagement actionnarial de la société.

Au cours de l'exercice 2025, aucun titre n'a représenté durablement plus de 5% du capital des sociétés détenues en portefeuille.

La société de gestion n'a participé à aucune assemblée générale d'émetteurs présents dans les FCP.

**4. Projection**

Au cours de l'exercice 2025, Itavera Asset Management a veillé à respecter les orientations définies dans sa politique d'engagement actionnarial. Les dispositions nécessaires ont été prises afin d'assurer une participation conforme aux principes établis lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille.

Pour les exercices à venir, Itavera Asset Management entend maintenir cette implication et poursuivre ses efforts en matière d'engagement actionnarial.